

## **RESOLUTION GENERALE DU 1er CONGRES DE L'UNSA-ICNA**

L'UNSA-ICNA a tenu son premier Congrès les 29 et 30 septembre à Aix-en-Provence.

### **L'Etablissement Public ouvre la boîte de Pandore**

L'UNSA-ICNA défend le maintien du prestataire français DSNA au sein de la DGAC. Il refuse toute étude ou projet visant à transformer la DGAC en Etablissement Public, quel qu'en soit le statut ou le périmètre. Il proclame son attachement au modèle de gestion directe par l'Etat du contrôle aérien, activité de sécurité qui doit être mise à l'abri de tout processus conduisant à une privatisation ou une mise en concurrence.

### **La DGAC bientôt interdit bancaire ?**

L'UNSA-ICNA exige le retour immédiat au système de recouvrement des coûts, mode de financement pérenne de la Navigation Aérienne. Afin de sauver ce système, il demande la mise en place d'une « caisse d'amortissement du risque », alimentée par les redevances en période de croissance et réinjectée en période de crise. Il dénonce l'utilisation abusive de l'emprunt par la DGAC qui amène à un surendettement morbide. La volonté légitime des Gouvernements de sauver l'emploi privé des compagnies aériennes doit prendre la forme claire d'un soutien financier et ne pas condamner le bon fonctionnement de nos services.

### **Le retour aux fondamentaux**

Si l'UNSA-ICNA est favorable à une Europe professionnelle du Contrôle Aérien, il se positionne résolument dans une optique de défense du modèle social français et des conditions de travail des ICNA. Tous les projets existants de mise en œuvre du ciel unique, qu'ils viennent de l'administration ou de syndicats, n'auront pour effet que de faciliter les objectifs purement économiques de la Commission Européenne. Dans le cadre du futur traité FABEC, l'UNSA-ICNA refusera donc tout niveau d'intégration qui conduirait à court, moyen ou long terme à la disparition du statut ICNA et à la dégradation des conditions de travail en Europe.

### **Unis dans la diversité**

L'UNSA-ICNA défend l'unité du corps des ICNA dans la diversité des métiers exercés. Il estime qu'une bi-qualification tour et approche est une force pour la profession et notre statut multi-rating. L'UNSA-ICNA ira à la rencontre des ICNA sur les terrains pour échanger sur les enjeux proches et lointains. Tout éventuel regroupement d'approches devra garantir la qualité du service public et ne pas mettre en péril la pérennité du modèle ICNA.

L'UNSA-ICNA demande une remise à plat du dossier Région Parisienne. Il s'attachera à rechercher une voie consensuelle à l'écoute des personnels de tous les centres concernés.

### **Un protocole avec la couleur du progrès**

Considérant qu'il s'agit de préparer aujourd'hui la croissance de demain, l'UNSA-ICNA exige un plan d'apurement rapide de la dette de la DGAC et le maintien d'une politique raisonnée de recrutement. Il décide de participer avec l'UNSA aux prochaines négociations protocolaires pour y défendre ces revendications et l'ensemble de ses vues. Il engagera sa signature si et seulement si ce protocole est synonyme de progrès social pour les ICNA au sein de la Fonction Publique d'Etat.

*Adoptée à l'unanimité*